

Ville de Montréal

Système de gestion des décisions des instances

**Intervention - Développement économique et développement urbain , Direction de l'habitation**

<b>Numéro de dossier :</b> 1031231001	
<b>Unité administrative responsable</b>	Développement économique et développement urbain , Direction du développement urbain , Direction
<b>Objet</b>	Règlement modifiant le Plan d'urbanisme pour y ajouter un programme particulier d'urbanisme portant sur le site de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine et modifiant le plan de l'affectation du sol et le plan des limites de hauteur et de densité.

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

♦ **Commentaires**

La Direction de l'habitation est favorable à la modification du Plan d'urbanisme de Montréal qui aura pour effet de permettre le développement des terrains adjacents à l'hôpital Louis-H. Lafontaine à des fins résidentielles. Elle est également favorable aux orientations d'aménagement et aux orientations réglementaires proposées qui permettront la réalisation de projets d'habitation destinés à des ménages à revenus faibles ou modestes, en accord avec les objectifs fixés dans le cadre de l'opération Solidarité 5000 logements et ses suites. Nous estimons que le site serait en mesure d'accueillir de unités d'habitation pour des personnes âgées en légère perte d'autonomie, en particulier dans le secteur nord-est du site, et des logements pour des familles ou des personnes seules, dans ce même secteur ainsi qu'en bordure de la collectrice.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que le développement à des fins résidentielles des sites des anciennes carrières supposent des travaux de décontamination onéreux et complexes. Des solutions financièrement viables devront être trouvées pour permettre la réalisation complète du projet.